

De l'argent pour les médecins, mais rien pour éliminer la discrimination envers les femmes du réseau de la santé et des services sociaux

Dans l'[Info-Maintien de février 2018](#), nous annonçons que nous étions prêts à donner une dernière chance au Conseil du trésor pour parvenir à régler les plaintes de maintien de l'équité salariale de 2010. Mais voilà que le **Conseil du trésor nous annonce cette semaine qu'il n'a pas le mandat de tenir de blitz de discussion**. La FSSS-CSN n'en restera pas là et nous défendrons les intérêts de nos membres tout au long du processus d'enquêtes pour faire débloquer ce dossier qui traîne depuis trop longtemps.

Le gouvernement tarde toujours à reconnaître la contribution des femmes du réseau

Rappelons que **nous étions prêts à tenir un blitz de discussion avec le Conseil du trésor jusqu'au 31 mars 2018** pour tenter de résoudre les plaintes de maintien de l'équité salariale. C'est l'ensemble des organisations syndicales qui avait accepté l'objectif de ce blitz.

Malheureusement, **le gouvernement Couillard a choisi de ne pas tenir de discussion**. De cette manière, le gouvernement laisse perdurer la discrimination envers les femmes du réseau. Malgré un signal clair donné à l'automne dernier, le Conseil du trésor a finalement décidé de faire volte-face.

Le gouvernement Couillard, toujours pressé d'en donner plus aux médecins

Pendant qu'il tarde à reconnaître le travail du personnel du réseau, **le gouvernement Couillard vient d'annoncer qu'il donnera encore plusieurs millions de dollars aux médecins**. La nouvelle entente avec les médecins spécialistes suscite l'indignation du personnel. **Comment se fait-il que le gouvernement continue de donner des millions aux médecins alors que le personnel témoigne dans les dernières semaines de l'ampleur de son épuisement?** Comment se fait-il qu'il prive les femmes d'un juste salaire alors que la *Loi sur l'équité salariale* l'oblige pourtant à éliminer la discrimination salariale ?

Début des enquêtes avec la CNESST en mars 2018

La FSSS-CSN sera à l'avant tout au long du **processus d'enquêtes avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)** pour trancher les litiges sur l'ensemble des plaintes de maintien de l'équité salariale pour le personnel du secteur de la santé et des services sociaux conformément à la Loi sur l'équité salariale. Déjà, des **rencontres sont prévues en mars 2018** pour débiter ce processus.



En action pour répondre aux préoccupations des femmes du réseau

La FSSS entend poursuivre ses interventions sur toutes les tribunes pour réclamer justice. **Des actions seront à venir pour maintenir la pression sur le gouvernement.**

«Pour en donner plus et toujours plus aux médecins, le gouvernement Couillard est toujours disponible. Mais quand vient le temps de répondre à la détresse du personnel et de mettre un terme à la discrimination salariale, le gouvernement est toujours absent», affirme Josée Marcotte, vice-présidente de la FSSS-CSN.